

PROFIL DU POSTE

Rôle	Le vendeur à domicile est un particulier disposant d'un branchement privé et vendant l'eau de son robinet aux membres de son voisinage ne disposant pas d'accès au réseau d'eau potable. C'est un acteur totalement informel, souvent mal identifié et pas considéré comme acteurs de la fourniture d'eau potable
Principales responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • fournir un accès à une eau de qualité • assurer un accès équitable
Qualifications	Aucune qualification spécifique n'est requise
Employeur	Néant
Equipement	Robinet dans la cour, drainage de l'aire de distribution

BESOINS DE FORMATION

Activités	Compétences requises	Problèmes identifiés	Besoins en formations	Objectifs pédagogiques
1. fournir un accès au réseau	vendre une eau de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - peu de connaissances des enjeux sanitaires - insalubrité de l'aire de distribution 	1. connaissance des règles d'hygiène de l'eau	a- savoir mettre en place un aménagement adéquat pour le remplissage et le stockage éventuel des contenants
				b- connaître les règles d'hygiène pour le transport de l'eau et le stockage à domicile
				c- savoir communiquer sur les bonnes pratiques liées à l'usage de l'eau
2. assurer l'équité de l'accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - vendre l'eau avec un souci d'équité et d'accessibilité aux ménages voisins 	<ul style="list-style-type: none"> - les logiques de profit l'emportent régulièrement sur les considérations d'équité 	2. conscience des problématiques d'équité et de solidarité locale	a- avoir une bonne compréhension des enjeux de service public et de l'accès à l'eau pour tous
			3. Détermination d'un prix de revente équitable	b- savoir appliquer un prix de politique tarifaire de revente accessible pour les usagers du voisinage, tout en réservant une marge raisonnable
3. gérer l'activité de revente de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - vendre l'eau avec un équilibre de gestion du service 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de cahier de recette, - vente à crédit, difficulté de récupération des coûts - utilisation des recettes à d'autre fin que les factures d'eau, - Difficultés à payer les factures entraînant parfois la coupure d'eau 	4. bonne gestion de la revente de l'eau	a - éléments de gestion des recettes permettant de faire face aux échéances de paiement (séparation du budget du ménage)
				b - sensibilisation à la tenue d'un cahier de recettes-dépenses